

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

Swiss	Fr.	1.50	6	10	25
Étranger		4	10	19	35

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal N° 14

LA LIBERTÉ

ANNONCES
 Publiées
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Bas St-Pierre
 FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 ^{er} trimestre	30 cent.	la ligne
Suisse	les 2 ^{es} trimestres	15 "	"
Étranger	les 3 ^{es} trimestres	30 "	avec expes
Rédaction	les 4 ^{es} trimestres	40 "	"

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le dilemme des Alliés à l'Allemagne: convocation du Reichstag ou occupation de Berlin.

La Gazette de Francfort apprend de bonne source que les Alliés ne veulent négocier qu'avec le commandement militaire allemand et non avec le gouvernement issu de la révolution.

Les commissaires du peuple se trouveront devant cette alternative: convoquer le Reichstag ou subir l'occupation de Berlin. M. Scheidemann est déjà décidé en faveur de la convocation du Reichstag; MM. Ebert et Landsberg sont encore irrésolus.

Le secrétaire d'Etat allemand pour les affaires étrangères, M. Solf, a offert sa démission au gouvernement provisoire.

M. Solf est profondément antipathique aux ultrarévolutionnaires. On se souvient que le chef du cabinet bavarois, le verbeux Kurt Eisner, de son vrai nom Salomon Kosmanowsky, avait réclamé la destitution de M. Solf, au nom du prolétariat, de même que celle de M. Erzberger.

M. Solf s'en va. On dit qu'il serait remplacé par le comte Brockdorff-Rantzau, ambassadeur à Copenhague.

Le président du cabinet hollandais a fait à la Chambre la déclaration suivante relativement à l'ancien empereur allemand: « L'état de choses actuel est provisoire. Ce qui arrivera ensuite dépend des conjonctures internationales. Notre réponse, en cas de demande formelle d'extradition, serait dictée par la loi et les traités. Il est possible que les gouvernements étrangers envisagent, de concert avec la Hollande, le choix d'un autre séjour pour l'empereur. Le gouvernement hollandais ne se refuserait pas à accéder à pareil projet, pourvu qu'il eût voix au chapitre dans des conditions qui sauvegarderaient la dignité et l'honneur du pays. »

Cette déclaration est importante. La première partie fait entendre que la Hollande ne peut être sommée, en vertu d'aucune loi, ni d'aucun traité, de livrer Guillaume II. Mais la seconde partie dit que le gouvernement néerlandais est prêt à consentir à l'internement de l'ex-souverain dans un autre pays, à condition d'être garanti contre le risque d'avoir laissé violer l'asile offert au fugitif. Le gouvernement hollandais semble entendre par là qu'on devrait lui donner l'assurance qu'aucune procédure arbitraire ne sera appliquée à Guillaume II.

Ce que les Alsaciens-Lorrains pouvaient craindre c'est que leur réunion à la mère-patrie ne pût s'obtenir qu'au prix de sanglantes batailles, de destructions et de ruines dont leur pays aurait dû être finalement le théâtre. Le jour même de l'armistice, le général Mangin s'appropriait à fondre sur la Lorraine annexée avec des forces irrésistibles. La trombe de fer a été conjurée. Il a, sans doute, dû en coûter à Foch et à ses collaborateurs de s'arrêter dans les victorieuses étapes du refoulement de l'ennemi; mais Foch était spécialement connu pour vouloir épargner, dans toute la mesure du possible, les vies de ses soldats dans l'exécution de ses plans, et, dès qu'il a pu le faire, il s'est conformé entièrement au mot d'ordre: « Pas une minute de moins, pas une minute de plus. » S'il avait voulu continuer à vaincre, il n'aurait eu qu'à donner aux Allemands une durée plus longue pour l'acceptation de l'ultimatum. Un assailli de triomphe n'y eût pas manqué, mais l'homme de guerre chrétien a trouvé, dans sa conscience, les raisons d'agir autrement, et plus noblement.

A Mülheim sur la Ruhr, centre des établissements industriels Thyssen, une assemblée convoquée par le comité du parti catholique a protesté contre l'arrestation de MM. Thyssen. Il a été exposé à cette réunion que Nat. Thyssen et les autres personnes qu'on fait passer pour leurs complices n'ont pas le moins du monde participé au conciliabule

de Dortmund où aurait été traitée la question de la cession à la France de la région de Düsseldorf-Essen.

On annonce, d'ailleurs, que MM. Thyssen et leurs amis viennent d'être remis en liberté et que leur dénonciateur — un garçon de café, nommé Borsch — a été arrêté. Il a avoué avoir fait un faux rapport; il n'y a eu à Dortmund aucune conférence clandestine pour livrer une partie de la Prusse à la France.

La Deutsche Zeitung dit que la fabrication des billets de banque prend des proportions qui ne le cèdent en rien à celles qu'elle a en Russie, sous le régime du Soviet. « Nous avons de l'argent à foison, écrit le journal. L'armée des fonctionnaires socialistes croît journellement; on les enrôle par troupes: 50 marcs par jour pour un conseiller exécutif, 40 marcs pour un courrier, vulgo huis-sier, 30 marcs pour un dactylographe; vraiment, c'est une joie de vivre. Le groupe Spartacus distribue à tout venant de larges gratifications, et, si on reste dans ses rangs, on est assuré d'une solde confortable. Jamais il n'a été plus lucratif d'être prolétaire. Le nouveau régime coûte à la petite république de Brunswick 19 millions pour le seul traitement des soviets. Sous la monarchie, le Brunswick s'en tirait avec moins d'un million. »

La nouvelle de la formation d'un parti catholique en Italie s'accrédite de plus en plus. La presse libérale seule en a parlé jusqu'ici; les journaux catholiques n'en disent mot, mais ce silence s'explique par le fait que le sujet est des plus délicats.

On sait quelle a été jusqu'ici l'attitude des catholiques italiens sur le terrain politique. Sous les pontificats de Pie IX et de Léon XIII, a prévalu la fameuse formule du non expedit concrétisée par celle du *né eletti né elettori* (ni élus ni électeurs). Les catholiques devaient s'abstenir de prendre part aux élections et de se porter comme candidats. Sous le pontificat de Pie X, le non expedit fut en principe maintenu, mais, devant la marée montante du socialisme révolutionnaire et de l'incrédulité, le Pape permit aux catholiques d'aller voter là où ils avaient chance d'éliminer, par leur participation au scrutin, les candidats des partis d'extrême gauche, soit en donnant leurs voix à leurs propres candidats catholiques, soit plutôt en appuyant les candidats des partis de l'ordre, en particulier les libéraux modérés. Cette nouvelle tactique a donné des résultats importants, surtout aux dernières élections de 1918, où les catholiques avaient été autorisés à voter un peu partout et où ils assurèrent la victoire d'un grand nombre de députés libéraux. Dans certains collèges électoraux, les catholiques présentèrent avec succès leurs propres candidats. C'est ainsi que se forma, à la Chambre, un groupe assez compact de députés franchement catholiques. Pie X ne permit cependant jamais aux catholiques de former un parti politique, pas plus qu'aux députés catholiques à la Chambre de s'appeler « parti catholique ». Il y avait bien des catholiques députés, mais pas de députés catholiques.

La formation du parti catholique italien, qui serait déjà, assure-t-on, un fait accompli, marque un grand pas en avant dans la participation des catholiques à la vie publique de leur pays. Elle est, évidemment, une conséquence de la guerre, qui a permis aux catholiques de prouver magnifiquement leur patriotisme, qui les a mis en évidence dans l'opinion publique et qui leur permettra demain de réaliser en toute liberté leur programme nettement démocratique et social.

L'Italie aura, l'année prochaine, ses grandes élections politiques, où le suffrage universel sera, pour la première fois, appliqué dans son intégrité. Les résultats de ces élections auront une importance capitale pour

la nation. Il s'agit de savoir qui l'emportera des partis révolutionnaires ou des partis de l'ordre et de la religion. Les catholiques ont été souvent bien mal récompensés de l'appui qu'ils avaient prêté à des candidats libéraux qui, une fois élus, ont oublié toutes leurs promesses et tous leurs engagements. On comprend que les catholiques veuillent ne plus être dupes et qu'ils entendent marcher à la bataille sous leurs propres drapeaux.

Sans force ni lumière!

C'est le nouvel article du programme de propagande par le fait que les socialistes soleurois viennent d'ajouter à leurs détestables moyens d'action dans la lutte entreprise contre l'immense majorité du pays. La Liberté a, en effet, annoncé, mardi, l'interpellation relative à la nationalisation des forces hydrauliques qu'ils se proposent de présenter au Grand Conseil de leur canton.

Par cette mainmise de l'Etat sur les entreprises hydrauliques, les dirigeants du parti socialiste n'ont nullement l'intention de développer, au profit de tous, l'admirable réseau électrique de notre patrie. Que leur importe un accroissement d'énergie dérivée des eaux courantes pour être appliquée à l'usine ou à la traction! Ils ne sont pas plus guidés par le souci du bien-être public, en souhaitant que les génératrices d'électricité se multiplient assez pour que la radieuse lumière des lampes modernes éclaire la dernière demeure du plus reculé de nos vallons alpestres. Leur appel révolutionnaire n'a point été entendu par les ouvriers de l'électricité. Ah! que grande est leur satisfaction si, à tant de méfaits que le peuple leur reproche et ne peut leur pardonner, ils avaient réussi, lors de leur récent essai de « chambardement », à provoquer tout d'un coup l'interruption des courants; si, au moment où, par leur ordre, s'immobilisaient les locomotives, ils avaient imposé l'arrêt subit des usines, des moteurs domestiques, des automobiles qu'on appelle l'électricité, en même temps que l'extinction instantanée de toutes les lampes qui dissipent les ténèbres de la nuit! Par cette obscurité totale, par cette paralysie de la force motrice, quelle perturbation formidable dans tout le pays et quelles insurmontables difficultés surtout lorsque, — comme les saboteurs de Granges en ont donné l'exemple, — des mains maléfaisantes eussent mis les dynamos hors d'usage!

D'autre part, ils savent que l'électrification des voies ferrées affranchira notre réseau suisse du despotisme des meneurs dont se plaignent en secret de nombreux mécaniciens et chauffeurs de locomotives. La conduite des automobiles exige moins de pratique et de connaissances techniques; mais il suffira de couper le courant pour rétablir l'avantage du syndicalisme outrancier et paralyser les meilleures volontés. La transformation des moyens de transport se réalisera dans un prochain avenir; elle libérera les chemins de fer nationaux de la dispendieuse importation des charbons étrangers, tout en facilitant le service de la traction. Voilà, certes, des avantages économiques considérables dont notre patrie doit se réjouir. Les extrémistes n'en ont cure; ils ne sauraient voir de bon œil une amélioration qui contribuera à entraver leur action néfaste et retarder l'avènement d'un régime ennemi de la liberté. Que faire alors? S'emparer de la puissance électrique et grouper dans la confédération générale du travail ces phalanges d'ouvriers conscients de leurs devoirs, qui ont résisté jusqu'ici à la tyrannique suggestion de comités occultes et irresponsables.

Telle est la genèse de l'idée que l'on voudrait proposer à l'Etat de Soleure, dans la pensée que, reprise sur un plus vaste théâtre, elle aboutira à la nationalisation des usines hydrauliques par la Confédération. Le péril est grand, car, en ce domaine, des voix, assurément avec de bonnes intentions, ont proclamé l'utilité, pour la collectivité, de la reprise par l'Etat fédéral des centrales et de leurs réseaux de distribution. Notre pays est donc menacé dans ses œuvres vives par ce monopole d'un nouveau genre. La Confédération, se préoccupant de l'électrification de ses chemins de fer, a déjà acquis le droit de captage de certaines eaux. Il importe qu'elle s'arrête dans cette voie et fasse même machine en arrière pour se borner à demander la force dont elle aura besoin aux cantons qui, prévoyants comme le nôtre, ont créé des usines de production d'énergie, ou même à l'initiative privée. Dût la houille blanche nécessaire aux entreprises fédérales de transport se payer plus cher, elle ne coûtera point la contribution due annuellement par la Suisse aux pays fournisseurs de charbons. En s'adressant aux centrales existantes et à celles qui ne manquent pas de s'installer, l'administration ferroviaire n'augmentera pas sa formidable armée d'employés d'une classe ouvrière rebelle jusqu'ici à l'ingérence d'agitateurs étrangers ou de Suisses oublieux des devoirs que leur confère leur qualité de citoyens d'un pays libre.

Toute nationalisation nouvelle sera repoussée à une immense majorité au nom des principes fé-

déralistes qui sont en honneur plus que jamais chez nous et continueront à être le palladium de l'Helvétie, et surtout pour des motifs d'opportunité que les récents agissements de quelques ambitieux ont soulevés d'une cruelle manière.

La nationalisation ferroviaire nous a trop coûté pour que le peuple se décide à accorder une réédiction; n'a-t-elle pas chargé le pays d'un milliard? La situation financière de la Confédération, a écrit à cet égard un économiste de marque, M. le professeur Gariel, en sera longtemps alourdie. Sa dette des chemins de fer augmente avec rapidité. Elle paye cher l'honneur de gérer directement le réseau, des grandes lignes suisses. Si, comme conclut le même auteur, « nul ne pense à revenir en arrière, chacun s'efforçant seulement d'améliorer la situation que la majorité a faite et que la minorité a acceptée », on ne surprendra plus le peuple à accroître encore les compétences du Ministère fédéral et à voter une seconde nationalisation dont les entreprises électriques et la sûreté intérieure du pays feraient les frais. Les chemins de fer suisses au peuple suisse! C'est ce décevant mirage tôt dissipé par les tentatives de l'Internationale, qui a capté ses suffrages. On devrait dire aujourd'hui: les chemins de fer aux cheminots. Quand on les voit à la merci d'une poignée d'intrigants, vagues délégués d'une corporation honnête et travailleuse dans sa généralité, on s'effraye de penser que, sans la fameuse démonstration de novembre, il aurait pu, un beau jour, prendre fantaisie à quelque Conseil des Dix, plus mystérieux que celui de Venise, de décréter le sabotage de la puissance électrique nationale, nous laissant, d'un cœur serein, sans force ni lumière, privés d'automotrices et moteurs du courant qui les actionne, et plongeant le pays dans d'épaisses ténèbres où se complaisent les malfaiteurs.

C'en est assez! C'en est trop! La Suisse s'opposera à cette suprême emprise du socialisme ennemi de ses libertés; mais... *Caevant consules!* G.

Au Conseil national

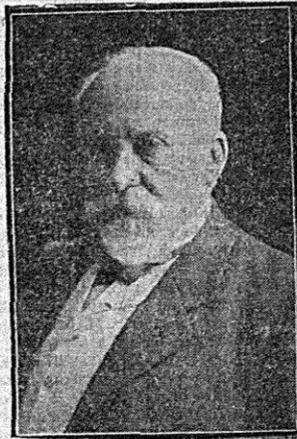
Le débat sur la grève générale
 Berne, le 12 décembre.

Ainsi que la Liberté l'a annoncé, M. Wilson a été invité par le Conseil fédéral à venir en Suisse. Le Conseil fédéral a donné officiellement connaissance de sa démarche par un communiqué à la presse en date de mercredi. La motion de M. Chuard, mise à l'ordre du jour de jeudi, n'avait plus que la signification que le parlement s'associe à la démarche du gouvernement. M. Chuard et M. le président Calonder ont rendu hommage à la République américaine et à son éminent président. La motion a été votée à l'unanimité.

Après cet acte de politesse internationale, on a repris le débat, de plus en plus passionné, sur la grève générale. M. Ilg, qui se croit dans une assemblée socialiste, n'est guère écouté; quelques interruptions le mettent dans l'embarras; M. Grosspierre, toujours modéré, finit par trouver que la grève générale a eu du bon! Au nom du gouvernement zuricois, dont il fait partie, M. Lutz a pris la défense des autorités de son canton, en justifiant les mesures de précaution demandées au Conseil fédéral; mais, parce que M. Lutz est radical, il consacre la seconde moitié de son discours aux réformes sociales urgentes — oubliant que le véritable progrès n'est possible que dans l'ordre, et c'est de l'ordre qu'il s'agit dans cette discussion. Très documenté, M. Daucourt a prouvé, textes en mains, que le mouvement a été nettement politique, révolutionnaire et bolchéviste.

Avec M. Ulmann, le savant médecin thurgovien, le débat prend une tournure plus violente. Il s'attaque aux chefs socialistes qui, dit-il, sont maudits du peuple et ne doivent point profiter d'une amnistie que, dans le pays, on leur refuse carrément. C'est de tour de M. Grimm à parler. Il fonce comme d'habitude sur la majorité, qui subit impatiemment les attaques furieuses du tribun socialiste. Vous ne nous en imposez pas, dit M. Grimm, avec votre réaction; ce n'est pas la volonté des hommes qui détermine l'évolution; des faits sociaux précis caractérisent l'histoire des quatre dernières années. En refusant de répondre aux questions du camarade Müller, le président de la Confédération passe outre aux droits du parlement. Le régime bourgeoise a cru faire merveille en tournant la force armée contre les travailleurs. Cette action procède de la mentalité qui a distingué l'empereur déchu. Mais les soldats, chez nous comme ailleurs, ne tireront pas sur leurs propres femmes et enfants! La morale bourgeoise qui condamne le meurtre individuel et glorifie la tueuse collective, nous est étrangère. (On crie: « Moscou! ») Oui, aussi pour Moscou! MM. Musy et Bersier ne veulent expulser que les pauvres diables (Protestations). Les troupes licenciées ont reçu des cartouches, afin que, la prochaine fois, elles puissent plus vite abattre le mouvement populaire. Nous rions de vos cartouches et de vos poursuites et nous

Le nouveau président de la Confédération



M. ADOR

Le nouveau président de la Confédération



M. MOTTA

vice-président du Conseil fédéral

repoussons la honte d'être amnistiés par vous. La victoire finale nous appartient! Ces exclamations passionnées sont accueillies par des rumeurs dans la salle et par des applaudissements à la tribune. Le président, pour la quatrième fois en huit jours, menace de faire évacuer les tribunes publiques.

A midi et quart on se sépare pour recommencer à quatre heures. Dix-neuf orateurs sont encore inscrits.

Séance du soir

Peu de monde d'abord. M. Cossy confirme ce que MM. Bersier et Musy ont dit. Comme conclusion pratique, il demande un statut des fonctionnaires intérimaires à la grève générale au personnel fédéral et une loi protégeant ceux qui veulent travailler. L'effet de la tonnerre a été salutaire; les bourgeois se sont réveillés et ne se laisseront plus faire.

M. Hügler, très habile comme toujours, plaide les circonstances atténuantes pour le comité d'Olten. Les cheminots ont compris qu'ils sont solidaires des autres ouvriers. Ils avaient, d'ailleurs, assez de motifs de mécontentement. Qu'on fasse une loi pour interdire la grève aux employés de l'Etat; le droit à la grève est un droit naturel. (Protestations.)

MM. Ryser, Graber et Gustave Müller s'attaquent au discours de M. Musy. M. Ryser raconte une histoire qui, dit-il, s'est passée à Franches, où les habitants ont voulu assommer un secrétaire ouvrier; il y voit le fruit des discours de M. Musy, au lieu d'y voir tout simplement l'indice de la colère que la grève révolutionnaire a provoquée dans les milieux paysans. M. Graber se démeine avec fureur contre ceux qui rendent les socialistes responsables des morts causées par la grippe parmi la troupe.

Le président de la ville de Berne, M. Müller, attaqué par M. Musy à propos de l'emprunt inane de la commune socialiste, prétend que la faute est à la politique financière de la Confédération.

On cède radical, on n'a entendu que M. Walser, qui a exprimé les sentiments de colère des populations des Grisons contre les cheminots qui se trouvent dans une situation privilégiée.

A sept heures et quart, le président congédie ses orateurs en les invitant à revenir pour une séance de nuit, à neuf heures!

Séance de nuit

Après quelques explications de M. Hirier, la parole est à M. Platten. M. Platten déclare d'emblée que son discours reflète l'opinion des bolchévistes suisses, qui disposent d'une partie du monde ouvrier. Le bolchévisme n'est pas seulement une méthode, dit-il; le bolchévisme est une doctrine nouvelle. M. Platten dit que les socialistes Zurichois auraient été à même de soutenir la grève pendant huit jours, pour obtenir des concessions politiques. La grève a été arrêtée pour éviter des extrémismes. Mais on recommencera si les autorités fédérales ne votent pas tout de suite les réformes demandées. La grève générale a ouvert les yeux aux ouvriers; ils entrevoient les chances de succès du bolchévisme. Ce n'est pas en leur offrant deux sièges au Conseil fédéral qu'on arrêtera le mouvement.

M. Reymond (Vaud) critique verbalement le personnel gréviste. M. Schmid (de Zurich) s'élève contre l'effronterie de M. Platten, qui a cherché à endosser aux militaires le meurtre d'un soldat à Zurich. M. Kurrer (Soleure) touche à différentes causes de la faiblesse des partis bourgeois: l'indifférence électorale, le manque d'une politique énergique en faveur des classes moyennes, le peu d'appui prêté au mouvement ouvrier chrétien-social et l'absence du sentiment de la solidarité chrétienne à opposer au socialisme.

M. Musy a répliqué à ses contradicteurs d'une façon cinglante. Les bolchévistes et leurs «dames», salient le champagne dans les grands restaurants et, ensuite, vont se mêler aux ouvriers à la Maison du peuple. C'est ce monde des fourrures et des parfums précieux qu'il faut expulser. Ils ont assez profité du milliard volé aux Suisses de Russie. M. Grimm répudie ici les bolchévistes, mais il a passé deux jours à Zurich avec la Balabanoff et il a passé, à Berne, une heure dans les caveaux de la Banque cantonale, la veille du départ de la mission diplomatique des Soviets! Est-ce que le chef des déshérités a un trésor à cacher?

Le député fribourgeois, relevant des attaques personnelles des socialistes, dit que ce que Fribourg a fait pour le bien de l'ouvrier. Les ouvriers de la fabrique Cadéer ont envoyé une belle somme pour les malades du régiment fribourgeois. Ils ne sont pas de ceux qui ont dit que la grippe venait des grévistes. Vivement applaudi par la grande majorité de la salle et violemment interrompu par les socialistes, le représentant de Fribourg dépose une déclaration déjà signée par une cinquantaine de députés et dans laquelle est établie la responsabilité des chefs grévistes au sujet de la mort de tant de braves soldats et où des sanctions sévères, ainsi que l'expulsion de tous les étrangers indésirables, sont demandées au Conseil fédéral.

M. Graber proteste contre un mot de M. Musy, qui a dit qu'il était humiliant de siéger avec des collègues qui ont invité la troupe et le personnel à des actes illégaux.

Le débat sur la grève générale est terminé. Il est presque minuit.

Vendredi: représentation proportionnelle.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Le renouvellement de l'impôt de guerre

Berne, 12 décembre.

Depuis hier soir, le Conseil des Etats est aux prises avec le projet déjà discuté et adopté par le Conseil national, projet consistant à insérer dans la Constitution un article qui permette à la Confédération de percevoir un impôt de guerre renouvelé, jusqu'à extinction totale ou presque totale de la dette de mobilisation.

Le Conseil national, comme on sait, s'est rallié à un compromis dont M. Musy eut l'initiative. Aux termes de cette disposition transactionnelle, le nouvel impôt de guerre doit être perçu en trois périodes, l'une de quatre ans, les deux autres de trois ans. Si, au bout de ces dix ans, le rendement de l'impôt n'a pas atteint 500 millions, l'Assemblée fédérale est autorisée à ordonner le prélèvement d'un quatrième impôt jusqu'à concurrence de cette somme.

Dans la pensée de M. Musy et de la majorité qui l'a suivie, ces précisions et ces limitations ont pour but d'empêcher que l'impôt de guerre ne s'établisse à demeure fixe, comme le faisait craindre le texte élastique du projet du Conseil fédéral.

Mais les événements ont marché depuis le mois de juin. La commission du Conseil des Etats, impressionnée par les mouvements d'idées qui se sont manifestés avec plus ou moins de violence, s'est prononcée en majorité pour la couverture complète de la dette de mobilisation par l'impôt de guerre renouvelé. La minorité veut limiter la couverture aux trois quarts du capital dépensé pour la mobilisation. Le compromis du Conseil national est complètement abandonné. C'est le 28 novembre que la commission, par 9 voix contre 6, a passé le Rubicon vers la solution radicale qui met à la charge de la classe possédante tout le fardeau de la dette de mobilisation.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est engagé le débat au Conseil des Etats.

L'exposé du rapporteur général, M. Paul Scherrer, n'a pas duré moins de quatre heures. C'est le record de la durée pour un discours dans cette Chambre plutôt sobre de paroles.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans le monumental rapport du président de la commission, c'est que M. Scherrer ne s'est pas fait l'interprète de la majorité. Il n'est aucunement partisan du rattachement du capital et il voudrait faire participer aussi les consommateurs à l'extinction de la dette de mobilisation par le moyen des impôts indirects.

Le point de vue de la majorité a été défendu surtout par M. Ræber (Schwyz), qui pense être en cela l'écho du sentiment populaire.

M. de Montenach, membre de la commission,

intervient dans la discussion générale. Tout en reconnaissant les mérites du monumental rapport du président de la commission, il ne saurait souscrire à la critique trop sévère que M. Scherrer a faite de l'œuvre financière de M. le conseiller fédéral Motta. L'orateur rend hommage aux efforts méritoires de ce magistrat, sans cesse préoccupé de remettre à flot les finances fédérales, compromises par des circonstances dont il n'est pas le maître.

L'erreur de la politique financière du Conseil fédéral a été peut-être de partir trop tôt, sans attendre que la situation se fut éclaircie. La précipitation mise à la construction du nouveau régime fiscal a eu pour conséquence d'obliger l'architecte à retoucher plusieurs fois son plan et à écrire une nouvelle histoire des variations. Ce programme à bâtons rompus a été trop dominé par les événements extérieurs et intérieurs. Il est gagné à être conçu dans une atmosphère plus calme et à la lumière d'un état de choses définitif.

Le régime fiscal n'est pas la plateforme qu'il faut choisir pour les réformes sociales. L'orateur aurait désiré que le nouvel impôt de guerre fût établi sur une base plus patriotique, intéressant la généralité du peuple à la reconstruction de l'édifice financier. Cela ne veut pas dire que la classe possédante ne doive pas être appelée à supporter le gros de la charge imposée à la Confédération pour la protection de la frontière. Au contraire, l'orateur admet la légitimité et la nécessité du gros effort demandé à la richesse acquise. Mais cet impôt ne doit pas être un impôt de classe.

M. de Montenach ne se fait d'ailleurs pas illusion sur le caractère centralisateur du nouveau projet. Sous une forme moins brutale que l'initiative socialiste, ce projet nous conduit tout droit à l'impôt direct permanent. Nous espérons néanmoins que les promesses faites seront tenues et qu'on ne se servira pas de cette perception prolongée d'un nouvel impôt de guerre pour introduire toute une bureaucratie fiscale de la Confédération. Au moment où les pays les plus centralisés reviennent au fédéralisme, est-ce que notre vieil Etat fédératif irait vers une centralisation que réprouvent ses mœurs, ses traditions, son histoire et ses intérêts vitaux? Un parti s'est donné pour programme de supprimer la souveraineté cantonale en matière économique. Il sait ce qu'il fait. Dès que ces cantons seront privés de leur indépendance économique, c'en sera fait aussi de leur indépendance politique.

Le débat de la matinée s'est terminé sur ce discours.

Les propositions de la minorité de la commission, par contre, ont eu l'appui de MM. de Meuron (Neuchâtel) et Fazy (Genève). Le directeur des finances genevois voudrait simplement renouveler le premier impôt de guerre une fois, et demander le reste au crédit, c'est-à-dire aux emprunts et à l'augmentation de la circulation fiduciaire.

M. Scherrer ayant vivement critiqué la politique financière du Conseil fédéral, nous avons vu que, dans la séance de relevée, le chef du Département des finances a pris la défense de cette politique, sans prétendre toutefois qu'elle fût irréprochable. La santé de M. Motta, heureusement rétablie, lui a permis de retrouver toute sa vigueur oratoire.

Quel est l'homme, dit M. Motta, qui n'a pas varié dans ses conceptions pendant ces cinq années de guerre? Quel est l'esprit assez enroulé pour n'avoir pas subi l'influence de ces formidables événements? Le rôle du gouvernement a consisté à sauvegarder le crédit de l'Etat pendant la crise, et à tenir la conscience publique en éveil, afin qu'elle ne tombât point dans un sommeil fatal.

L'orateur n'accepte pas, en tout cas, le reproche d'avoir manqué de vigilance.

Un cardinal décoré

Le roi d'Italie a nommé le cardinal Gibbons archevêque de Baltimore, aux Etats-Unis, grand-croix de la Couronne d'Italie, en hommage à l'apostolat exercé par le cardinal, pendant ta guerre.

Mission franco-anglo-belge à Berlin

Paris, 12 décembre.

Les journaux donnent des détails sur l'arrivée à Berlin de la mission anglo-franco-belge. Une foule nombreuse a assisté à l'arrivée de la commission.

La rumeur se répandit à Berlin que les Alliés allaient occuper la ville. Il est inexact que les Alliés occupent leurs ambassades respectives; ils habitent à l'hôtel.

Les Anglais en Allemagne

Amsterdam, 12 décembre.

On mande de Kiel à la Weser Zeitung que la délégation navale anglaise qui se trouvait à bord du *Hercule* est arrivée à Kiel mercredi soir.

On mande de Cologne que la 9^e division anglaise et une division de cavalerie, soit 91,000 hommes, se trouvent dans cette ville.

Cologne, 12 décembre. Le commandant des troupes anglaises refuse de traiter avec le commandant local des ouvriers et soldats.

La conférence de Trèves

Berlin, 12 décembre.

On mande de Trèves que les délégués allemands de la commission d'armistice à Spa sont maintenant arrivés à Trèves. Le secrétaire d'Etat Erzberger est descendu à l'hôtel de la Poste avec une suite de trente personnes; le général de Winterfeldt est arrivé avec cinq délégués allemands à la conférence de Spa. Ces derniers sont descendus à l'hôtel du Dôme.

A leur arrivée, la gare principale avait été occupée par les troupes américaines, qui ont interdit toute circulation. Les membres de la commission qui logent à l'hôtel de la poste,

comme ceux qui séjournent à l'hôtel du Dôme, sont strictement internés. Ils ne peuvent recevoir personne. Les représentants des Alliés ne sont pas encore arrivés. Le maréchal Foch doit arriver aujourd'hui à Trèves.

Suivant le *General Anzeiger* de Francfort, les négociations de Trèves auront lieu exclusivement entre les gouvernements de l'Entente et les représentants du commandement supérieur allemand, l'Entente refusant d'avoir aucune communication directe avec le gouvernement allemand. L'Entente donnera du reste ses raisons à ce sujet s'ilôt que les négociations seront commencées.

La conférence doit commencer le 13 décembre.

Le cas de Guillaume II

La Haye, 12 décembre.

M. Beerenbroocke a fait, au nom du gouvernement hollandais, à la Chambre, les nouvelles déclarations suivantes au sujet de l'ex-empereur:

«Le gouvernement, a-t-il dit, aurait préféré que l'ex-empereur ne choisît pas les Pays-Bas pour lieu de retraite. Sa renonciation au trône a eu lieu le 9 novembre. Il était donc simple particulier quand il arriva en Hollande, sans que le gouvernement ait été prévenu directement ou indirectement de son arrivée. Il ne pouvait être question de son internement après sa renonciation au trône. Son retour en Allemagne ne saurait être exigé sans violer le droit d'asile.»

Londres, 12 décembre.

Lord Halifax publie une protestation très vive contre la demande de l'extradition par la Hollande de l'ex-empereur Guillaume II et de sa remise devant un tribunal.

La solvabilité de l'Allemagne

Londres, 12 décembre.

Lord Halifax publie une protestation très vive contre la demande de l'extradition par la Hollande de l'ex-empereur Guillaume II et de sa remise devant un tribunal.

Le nouveau régime monétaire en Alsace-Lorraine

Le *Populaire* du *Sundgau*, qui paraît à Saint-Louis — le St-Ludwig de l'Alsace sous la domination allemande — vient de publier un arrêté ministériel relatif au régime monétaire de l'Alsace et de la Lorraine. Aux termes de cet arrêté cesseraient d'avoir cours légal, à partir du 15 décembre 1918, dans les districts de Haute-Alsace, Basse-Alsace et Lorraine, la monnaie divisionnaire allemande, les billets de banque libellés en marks et autres instruments monétaires allemands, quelle qu'en soit l'origine. L'argent allemand sera échangé aux Alsaciens, aux Lorrains et à ceux des ressortissants alliés ou neutres qui résident en Alsace ou en Lorraine avant le 1^{er} août 1914 contre billets et monnaies ayant cours en France, au taux de 1 fr. 25 pour un mark, ainsi que la *Liberté* l'a déjà signalé.

Eisner contre le groupe Spartacus

Francfort, 12 décembre.

On mande de Munich à la *Gazette de Francfort*:

Le ministre président Eisner a fait son apparition, hier soir, à l'assemblée constitutive du groupe Spartacus, à Munich, et a pris position contre les déclarations du rapporteur Dr Léwy. Si la révolution ne comprend pas qu'il faut maintenir l'ordre, elle expirera bientôt. Les membres du groupe Spartacus ne doivent pas évaluer trop haut les forces dont ils disposent. Le peuple allemand, après quatre ans et demi de désordre permanent, veut enfin le calme. C'est aussi l'opinion unanime de toute la classe ouvrière. Il faut aujourd'hui davantage de peine, de soucis et de travail pour faire circuler un seul train qu'il n'en faut pour toutes les démonstrations dans la rue. La protestation contre l'assemblée nationale est tardive. L'assemblée nationale est un fait accompli.

Un cortège de démonstration qui avait été projeté par les partisans du groupe Spartacus n'a pas eu lieu à la suite de la réunion.

M. Joffe demande son argent

Berlin, 12 décembre.

Un radio du gouvernement de Moscou demande la remise de vingt-deux millions de marks déposés par le gouvernement des soviets à la banque Mendelsohn à Berlin. La *Germania* relève que ce radio prouve en tout cas que M. Joffe disposait à Berlin de moyens de finance extraordinaires, dont il est facile de deviner le but. M. Joffe s'est dit vanté lui-même, d'avoir contribué considérablement à la victoire de la révolution allemande.

Arrestation d'un général allemand

Paris, 12 décembre.

(Havas.) — On mande de Coblence que le général allemand von Tesny, gouverneur du Luxembourg belge au début de la guerre a été arrêté à Trèves et écroué à Metz. Il sera rendu responsable de l'exécution sommaire de 112 habitants de la ville d'Asion.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'archevêque de Séraïévo

Mgr Stadler, archevêque de Séraïévo, est mort, à l'âge de 76 ans.

Mgr Stadler avait assisté l'archiduc François-Ferdinand à ses derniers moments, après l'attentat serbe, qui fut le point de départ de la guerre européenne.

Mgr Stadler avait confiance dans la maison d'Autriche pour la sauvegarde des intérêts religieux en Bosnie. Il mourut au moment où le mouvement des nationalités entraîne ses fidèles vers le centre d'attraction de la Grande-Serbie.

La bienfaisance du Pape

Le Saint-Siège a envoyé un subsides de 10,000 livres à la mission catholique de Téhéran (Perse), pour les réfugiés chrétiens d'Arménie qui ont échappé au massacre des Kurdes et des Turcs en Perse.

Nouvelles diverses

M. Wilson arrive aujourd'hui à Brest et sera demain, samedi, à Paris.

Au cours d'un discours à Bristol, M. Lloyd-George a déclaré que le montant de l'indemnité due par l'Allemagne s'élève à 600 milliards de francs.

Echos de partout

L'ALERTE POUR RIRE

M. Wilson, on le sait, est en route pour la France.

Pour charmer les loisirs du président et de sa suite, on eut l'idée d'organiser une mise en scène complète d'une alerte de sous-marin, telle qu'elle avait lieu avant la signature de l'armistice, quand un des pirates était signalé au large.

Sur le *George-Washington*, le branle-bas fut sonné avec toutes les apparences de sincérité. Le signal d'alarme ayant retenti, le président et M^{me} Wilson dirent sortir de leur appartement et revêtir la ceinture de sauvetage.

Ce petit amusement n'aba pas, d'ailleurs, sans inconvénient, et M. Wilson prit froid en descendant occuper un des canots de sauvetage qui, en toute hâte, avaient été mis à flot. Quand le danger simulé fut passé, chacun regretta sa cabine, ayant eu comme une sensation de sous-marin.

LES PROFITEURS DE LA GUERRE

A Mareuil-sur-Ay (Marne), il y a, comme dans toutes les communes de France que traverse le chemin de fer, un *Hôtel de la Gare*.

Mais cet hôtel de la gare s'annonce aux voyageurs d'une façon peu banale, sur papier à entête.

Hôtel de la Gare

Café-Restaurant

Etablissement bombardé le 11 sept. 1914.

Pourquoi l'*Hôtel de la Gare*, désormais, ne s'appellerait-il pas: *Hôtel de la Guerre*?

MOT DE LA IN

— Si vous voulez être bien avec cet écrivain, parlez-lui de son talent.

— Compris, il faut le prendre par son faible.

Confédération

Les pleins pouvoirs

Le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres fédérales un projet d'arrêté réduisant aux questions économiques les pleins pouvoirs extraordinaires accordés au Conseil fédéral par l'arrêté du 3 août 1914.

POLITIQUE BERNOISE

Mercredi soir, une nombreuse assemblée de tous les partis bourgeois de la ville de Berne a décidé, en raison du fait que les socialistes ont la majorité absolue au conseil municipal, de renoncer à présenter un candidat pour l'élection complémentaire à la municipalité, le 15 décembre, afin que les socialistes aient la majorité également au conseil exécutif et portent toute la responsabilité des affaires municipales.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de rejeter le budget de 1919, en signe de protestation contre la politique financière socialiste.

LA VIE ECONOMIQUE

Le blocus et la Suisse

On annonce que, par suite de l'extension du blocus à la mer Baltique, les marchandises qui devraient arriver en Suisse depuis la Scandinavie ne parviennent plus.

Les neutres aideront à payer la casse.

On lit dans les *Bistler Nachrichten*: «L'espoir de voir la Suisse, une fois la guerre finie, jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux camps opposés, s'est évanoui; la victoire totale des Alliés leur permet de dicter à leurs adversaires les conditions de paix. Jusqu'ici, nous dépendions pour notre ravitaillement des deux groupes de puissances. Désormais, pour une dizaine ou une vingtaine d'années, nous dépendrons économiquement des Alliés seuls. Ils disposent en effet du coton, de la laine, des céréales, des huiles et graisses de la totalité du globe, et, maîtres de la navigation, ils peuvent en régler à leur gré la répartition. D'ici à quelques mois, ils disposeront aussi de l'ensemble du fer et du charbon; les quantités que la Suisse obtiendra de ces matières premières, les prix dont elle les payera dépendront de la volonté des Alliés, et l'on peut prévoir que,

pour tous les neutres, ces prix seront fixés de manière qu'ils participent à la couverture des frais de guerre.»

AU TESSIN

On nous écrit de Lugano, le 12: Une crise municipale a éclaté à Bellinzona. Le maire, M. l'avocat Arnold Bolla, a donné sa démission, après un an de fonctions. Pour des raisons de santé, dit-il, et cela est vrai; il vient de surmonter une forte attaque de grippe et d'ailleurs sa constitution n'a jamais été celle d'un Hérodote.

On fait des démarches pour que M. Bolla retire sa démission. Si l'on n'y réussit pas, ses six collègues libéraux (la majorité) donneraient aussi la leur; et dans ce cas, l'exemple serait suivi par les quatre membres de la minorité: trois conservateurs (MM. Pagnamenta, Antognini et Ponzio) et un socialiste (Zefi).

La perspective de nouvelles élections ne paraît pas rassurante. Le socialisme a fort entamé Bellinzona.

Dans le clergé tessinois

On nous écrit de Lugano: Dimanche à eu lieu, à Mendrisio, la prise de possession du nouveau «prévôt» (curé-doyen), dom Pierre Pessina, chanoine honoraire de la cathédrale de Lugano et professeur au Grand Séminaire depuis de longues années.

Dernièrement, une autre nomination de prévôt avait eu lieu: celle de l'abbé Joachim Masciotri, archevêque d'Ascona et ancien Recteur du Petit Séminaire de Pollegio, qui a été nommé prévôt de Chiasso.

FAITS DIVERS

Accidents

Une demoiselle Hofstetter, de Berne, qui voyageait en motocyclette à panier avec un soldat, a été tuée près de Laupen, dans une collision avec un char.

Près de Berthoud, une jeune femme de 23 ans, M^{me} Fischer-Ritz, a été brûlée par le pétrole et a succombé.

FRIBOURG

Nos soldats malades

Berne, 12 décembre.

Un doublement accident, que la *Liberté* a rapporté, nous a ravi notre quarantaine camarade sur les bords du Rhin.

Dans les lazarets de Berne, la situation continue à s'améliorer. Il reste une trentaine de malades à la Caserne. Trois cas sont particulièrement graves et continuent à causer des inquiétudes sérieuses. L'un de nos chers patients lutte depuis 34 jours contre la fièvre; un deuxième est à son 32^e jour et va plutôt mieux depuis deux jours; le troisième est en pleine double pneumonie.

Le lazaret du Brétefeld compte encore dix hommes du régiment fribourgeois. Tous vont mieux. Deux patients se trouvent au Gemeindespital, 6 à l'hôpital de l'Isle, 1 à Brunnmat, 3 à la clinique Victoria, 1 au Spitalacker.

Deux officiers, le capitaine Plancher et le lieutenant Thierrin, continuent leur convalescence, qui est nécessairement longue.

Remerciements

Nous exprimons aux hautes autorités fribourgeoises, aux dames du comité de secours pour les soldats et à toute la population nos profonds remerciements pour la belle manifestation patriotique et la réception qui nous a été ménagée à l'occasion de notre retour.

Nous remercions particulièrement les représentants du clergé, du gouvernement, du conseil communal et de l'autorité militaire de la place de Fribourg pour avoir bien voulu assister au service de *Requiem* pour nos camarades morts au service, ainsi que pour les couronnes offertes à ce propos.

Nous saisissons cette occasion pour remercier de tout cœur les généraux bienfaiteurs qui nous ont comblés de leurs dons pendant l'épidémie.

Le bataillon a déposé la liste des dons reçus et un compte rendu sur leur emploi auprès de la Direction militaire cantonale. Ces pièces y resteront comme un témoin perpétuel du patriotisme de la population fribourgeoise.

Fribourg, le 12 décembre 1918.

Le commandant du bataillon 17.

In memoriam

Le commandant du bataillon 17, major Epp, a adressé aux troupes un tableau d'honneur contenant les noms des seize soldats du bataillon qui ont succombé pendant le service.

Ce sont: Joseph Mauron, de Saint-Sylvestre, 20 ans; Alphonse Riedo, de Planfroyon, 28 ans; Fritz Johner, de Hüttenried, 20 ans; Alfred Kilscher, de Montilier, 23 ans; Frédéric Kipsler, de Rosé, 22 ans; Jean Kaufmann, de Guin, 28 ans; Florentin Voulantien, de Saint-Antoine, 24 ans; Nicolas Bariswyl, d'Apples, 26 ans; Victor Medwyl, d'Obermouton, 28 ans; Fritz Köhli, de Morat, 30 ans; Félix Clément, de Fribourg, 28 ans; Albin Zosso, de Guin, 27 ans; Benoit Kilscher, de Liebistorf, 21 ans; Philippe Stämpf, de Honussen, 29 ans; Hermann Schweingraber, de Châtres, 25 ans; Arnold Pürro, d'Oberschrol, 26 ans.

Prenez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

Dispense du jeûne et de l'abstinence

A cause de l'épidémie de grippe, Mgr l'Evêque du diocèse dispense du jeûne et de l'abstinence qu'il aurait fallu observer, la semaine prochaine, en raison des Quatre-Temps. La même dispense est accordée pour la veille de Noël.

Retraite des hommes

Voici la liste des conférences que M. le chanoine Beaupin donnera, à la demande de la section de Fribourg de l'Association populaire catholique suisse, dès lundi prochain, à 8 h. du soir, à Saint-Nicolas : lundi, le devoir religieux des hommes ; mardi, les insuffisances de la pratique religieuse chez les hommes ; mercredi, les obstacles à la pratique religieuse chez les hommes ; jeudi, le retour à Dieu ; vendredi, l'apostolat par l'exemple et par l'action.

Collège Saint-Michel

Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'Etat, la rentrée va se faire successivement. La circulaire envoyée aux élèves la fixe à lundi, 16 décembre, pour les premières littéraires et commerciales, à samedi, 21 décembre, pour les classes du Lycée et la V^e commerciale, enfin à jeudi, 2 janvier, pour le reste du collège. Avec les élèves déjà rentrés, auxquels les autres restant en ville seront invités à se joindre, on célébrera, dimanche, 22 décembre, en guise d'inauguration solennelle des cours, la fête du Bienheureux Pierre Canisius, fondateur et patron de l'établissement. Les classes supérieures rentrées auront déjà leurs cours lundi, 23 décembre, dès 8 h. du matin, et il n'y aura plus d'autres interruptions que les jours de Noël et du nouvel an, sans congés à cette occasion. L'enseignement par correspondance, qui a donné de très bons résultats, continuera pour les élèves non encore rentrés.

Le nombre d'élèves indiqué dans la circulaire du 26 novembre dépasse légèrement celui de l'année dernière à la même époque ; il approche de 500.

Sociétés d'étudiants

La « Salubritas », section académique des étudiants à l'université de Fribourg, a reconstitué son comité comme suit : président, Léon Zufferey, étudiant en droit ; vice-président, Ernest Fessler, étudiant en théologie ; secrétaire, Emile Spiess, étudiant en théologie.

Lepontia

La Société académique Lepontia, dans sa séance de reconstitution, a élu, hier soir, le Comité suivant :

MM. Titus Vassella, étudiant en droit, de Poschiavo (Grisons), président ; Franco Brieni, étudiant en droit, de Bellinzona (Tessin), vice-président ; Franco Pedrazzini, étudiant en droit, de Campo Valle Maggia (Tessin), secrétaire ; Battista Marconelli, de Manno (Tessin), fuchs-major.

Orphelinat de Fribourg

L'Orphelinat de Fribourg se recommande, comme dans le passé, à la générosité du public pour la « Noël » des enfants. La petite fête qu'il organise sera, cette année, toute intime, en raison de l'épidémie de grippe. Les dons seront reçus avec reconnaissance par la Direction de l'Orphelinat.

Dans envoyés au détachement de landsturm à Goldau

Dons en argent. — M. le major Jerly, commandant du bat. 14, landsturm, Bulle, 50 fr. ; Fédération laitière, Bulle, 50 fr. ; Syndicat agricole, Bulle, 50 fr. ; Commune de Vuadens, 50 fr. ; Commune de Rue, 50 fr. ; M^{me} Delabay, Romont, 10 fr. ; M. Calixte Cosandey, Prez-vers-Siviriez, 10 fr.

Dons en nature. — M. le capitaine Léon Blanc, Bulle, chocolat et divers ; Maison Caillet, Broc, chocolat ; M. Dubas-Gremat, Bulle, chocolat et divers ; M. Schmidt, La Vorrière, divers ; M^{me} Céline Gremat, Riaz, chocolat, huile, divers ; M^{me} Berthe Morel, Romont, divers ; Direction militaire par l'intermédiaire de M^{me} Dagnet, inspectrice scolaire, 3 envois de linge, miel, œufs et divers ; M^{me} Marie Andrey, Bulle, divers ; Institut Duvillard, Gruyères, huile ; M. Rime, boucher, Charmey, divers ; M. Auxence Gremat, Echaliens, divers ; M. M. Conus, Montet (Glâne), huile et divers ; Magasin de Nouveautés, Bulle, divers ; M^{me} Marie Pittet, en Palud, Bulle, divers ; M. M. Moret, Vuadens, divers ; M. Pittet, instituteur, Mézières, fruits et miel ; M^{me} Bertha Ruffieux, rue du Moléson, Bulle, divers ; M. l'abbé Gappay, révérend curé de Sorens, 40 œufs ; M. E. Schumperli, Romont, divers ; M. Grandjean, Bülanger, Romont, gâteaux ; M. Léon Butty, Romont, liquors ; M. Calixte Cosandey, Prez-vers-Siviriez, divers.

Nous sommes chargés de transmettre à tous les généreux donateurs les plus sincères remerciements du détachement de Goldau.

Étrennes aux employés fidèles

M. Alfred d'Amman, 10 fr. ; Pour les fils d'Ig. Essava, P. Fasel, 25 fr. ; M. Kamm-Ellenberger, 20 fr. ; M. Charles Geissmann, Fribourg, 20 fr. ; M. et M^{me} Francis de Gendre, 10 fr.

Funiculaire

Les recettes du mois de novembre 1918 s'élevaient à 1472 fr. contre 1321 fr. en novembre 1917 ; soit une augmentation de 151 fr. Total à fin novembre 1918 : 16,612 fr. contre 14,898 francs pour la période correspondante de 1917, soit une augmentation de 1714 fr.

MEMENTO

Voir aux annonces l'avis des conférences de l'Institut de Hautes-Etudes.

Dernière Heure

A la rencontre de M. Wilson

(Havas.) — La flotte de guerre des Etats-Unis a quitté Portland jeudi matin, allant à la rencontre de George Washington. La flotte comprend le croiseur Wyoming, battant pavillon de l'amiral Sims, deux divisions de cuirassés et une division de contre-torpilleurs de Brest.

La flotte rencontrera le George Washington à 90 milles à l'ouest de Brest ce matin, vendredi, à 9 heures et escortera les navires jusqu'à Brest.

(Havas.) — MM. Pichon et Georges Leygue sont partis hier soir, jeudi, à 10 heures, pour Brest, allant au nom du gouvernement recevoir M. Wilson.

Par le même train sont partis M. Sharp, ambassadeur américain, les généraux Pershing et Bliss, MM. Tardieu et Franklin-Bouillon, ainsi que l'amiral Debien.

(Havas.) — Le George Washington a passé au large de la côte irlandaise, la nuit dernière, à 22 heures. De nombreux navires ont quitté Kingstown pour aller saluer le président.

La conférence de la paix différée ?

(Wolff.) — D'après le journal parisien Le Spier, la réunion de la conférence de la paix serait ajournée à fin janvier.

Le gouverneur de Mayenne

Le général Tatin a été nommé gouverneur de Mayenne.

La Compagnie anglaise du Levant

(Reuter.) — La résultat important des mesures préparatoires déjà prises pour favoriser l'extension du commerce britannique après la guerre est annoncé par le Times, qui donne des détails préliminaires sur la formation de la Levant Limited, au capital d'un million de livres sterling, avec sir Maurice Bunsen, comme président.

Le but de la Compagnie est de rétablir dans des conditions modernes l'activité de l'ancienne compagnie concessionnaire britannique du Levant, qui commença le commerce en Turquie au 16^{me} et 17^{me} siècles. Elle opérera pour son propre compte ou par l'intermédiaire des compagnies commerciales subsidiaires dans tout le Levant, où, maintenant, le terrain est si favorable pour capter, au profit du commerce britannique, les affaires autrefois traitées par les maisons ennemies, en dehors des nouveaux débouchés qui seront ouverts en Syrie, Mésopotamie et autres lieux, comme conséquence de la guerre.

Des arrangements sont aussi projetés pour la formation de compagnies subsidiaires du Levant en Grèce, en Egypte, au Soudan, en Mésopotamie, en Serbie, en Roumanie et en Bulgarie.

Généraux russes fusillés

(Havas.) — On apprend de source officielle que le général Rotzky et le général Dimitrieff ont été fusillés par ordre du Soviet.

En Arabie

(Havas.) — On annonce que Saïd pacha, ex-commandant de l'armée turque dans le hinterland d'Aden, s'est rendu hier avec son état-major.

L'impératrice Augusta

(Havas.) — L'ex-impératrice d'Allemagne est gravement malade à Amerongen. Elle souffre d'une maladie de cœur.

L'émir du Hedjaz

(Havas.) — Le roi d'Angleterre, quoique légèrement souffrant d'un refroidissement contracté pendant son dernier voyage sur le front, a reçu jeudi l'émir Fayçal, et lui a conféré le collier de l'Ordre de Victoria.

Le Sénat italien

(Stefani.) — Le Sénat a approuvé la demande de plusieurs sénateurs de convoquer le Sénat en comité secret, afin de prendre des accords sur la voie à suivre pour la réforme du Sénat.

Dans la famille de Benoît XV

Le frère du Pape, marquis Jean-Antoine De'la Chiesa, dont la femme est morte dernièrement, a été frappé lui aussi d'une attaque de paralysie cérébrale qui lui a fait perdre la parole. Son état est très grave.

SOMMAIRE DES REVUES

Revue des Jeunes. — Organe de pensée catholique et française. — 25 novembre : François-Mentré : Une conséquence de la guerre : les jeunes et le progrès. — Georges Duménil : Pensées inédites. — Dom-Besse : Un apôtre mystique : Saint Martin. — A. B. Jeanne : La défaillance de la pensée russe. — René Salomé : La sainte obéissance dans les tranchées : Amédée Guiard. — Th. Mainage : Notre messe du Saint-Esprit. — Les livres, par B. Allo, Victor Bucaille, Eugène Duhout, Charles Pichon. — Nos amis. — 3, rue de Lutynes, Paris, VII. Un an, 14 fr. 30. 6 mois, 8 fr.

Chambres fédérales

Berne, 13 décembre. La clôture de la session est fixée au 21 décembre. L'ouverture de celle de janvier sera fixée la semaine prochaine.

M. Rothenberger (Bâle) demande au Conseil fédéral de maintenir l'impôt sur les bénéfices de guerre et son affectation à l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, à l'assurance contre le chômage et au fonds de secours des fonctionnaires fédéraux.

M. Strelali (Zurich) présente le rapport sur le projet de loi de la R. P. La commission préconise l'adoption d'un système simple et compréhensible aux électeurs. Le système doit être logique et ne pas lier l'électeur aux propositions des partis. La commission recommande d'introduire le vote cumulatif.

M. Calame (Neuchâtel) rapporte en français et se plaint de la procédure précipitée que l'on a adoptée.

M. Hartmann (Soleure) félicite le Conseil fédéral au nom de la droite, d'avoir élaboré le projet si rapidement.

M. Gruntenfelder (Saint-Gall) voudrait admettre des candidats suppléants et supprimer le vote cumulatif.

Le passage à la discussion des articles est voté sans opposition.

M. Jeger (Argovie) dépose une motion invitant le Conseil fédéral à prendre aussitôt que possible des mesures pour venir au secours de la ville de Vienne qui est menacée de la famine, et à intervenir à ce sujet auprès de l'Entente et de l'Amérique.

La séance est levée à 10 h. 20.

Conseil des Etats

Berne, 13 décembre.

Le Conseil reprend la discussion sur le projet d'impôt de guerre.

M. Dind (Vaud) déclare que la mort du capital serait aussi la mort du travail. C'est pourquoi on devrait faire participer aux charges la généralité du peuple, par le moyen d'impôts indirects, et ne pas demander au capital seul de payer les dépenses.

M. Dind est d'accord que le capital supporte la plus grande partie des frais de mobilisation. L'orateur conclut par une motion d'ordres portant que, préalablement à toute discussion sur le renouvellement de l'impôt de guerre, on établisse le compte définitif des dépenses de mobilisation.

Cette proposition est rejetée et l'entrée en matière est votée par 33 voix contre 3.

Le Conseil s'ajourne à mardi matin.

Séance levée à 10 h. 10.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

7 décembre. — Friedli, Louis, fils d'Emile, employé aux C. F. F., de Marbach (Lucerne), et de Marguerite, née Thalmann, Vignettaz, 12. Wicky, Paul, fils de Pierre, d'Escholzmatt (Lucerne), agriculteur, à Villars-les-Joux, et d'Elisabeth, née Werro.

Jampen, Fritz, fils de Jean, charretier, d'Anet (Berne), et de Louise, née Sommer, rue d'Or, 85.

Hurni, Rosa, fille de Charles, facteur postal, de Flühli (Lucerne), et de Rosa, née Meyer, rue de Lausanne, 87.

Décès

6 décembre. — Burgy, Roger, fils de Pierre, de Cordast, 8 mois, Grabensal, 140.

7 décembre. — Wenger, née Herren, Elisabeth, épouse de Jean, de Röhrenbach (Berne), 64 ans, Petites-Rames, 138.

8 décembre. — Rohrbasser, Nicolas, veuf de Madeleine, née Simonet, de Fribourg, 83 ans, r. des Alpes, 35.

9 décembre. — Jacquemin, Edmond, fils d'Ernest, chauffeur, aux C. F. F., d'Epiqueuz (Berne), célibataire, 29 ans, Neuveville, 78 (grippe).

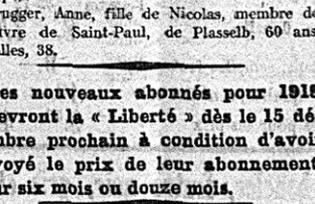
Brugger, Anne, fille de Nicolas, membre de l'Œuvre de Saint-Paul, de Plasselb, 60 ans, Péroles, 38.

Les nouveaux abonnés pour 1919

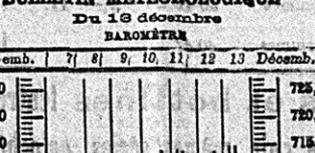
recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six mois ou douze mois.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 18 décembre BAROMETRA



THERMOMETRES C.



NEURALGIE MIGRAINE

Le Kéfol agit sur le système nerveux. Toutes pharmacies.

Institut de Hautes Etudes

Vendredi, 13 décembre. Les cours de M. Cherel sont remis à vendredi, le 20 décembre. Samedi, 14 décembre, à 4 h. R. P. Allo : La Sainte Bible. L'Inspiration. Samedi, 14 décembre, à 5 h. R. P. de Langen-Wendels : Principes et systèmes de l'Apologie.

Les véritables PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

guérissent radicalement tous Rhumes, toux, enrhumements et bronchites sont spécialement recommandées pendant l'épidémie de GRIPPE

En vente chez MM. Boschung, rue des Bouchers ; Lapp, pharmacien ; Eigenmann-Challot, drogues coloniales ; Bourgheschi & Gottratt, pharmaciens ; Guédy-Richard, rue de Lausanne ; Felder-Neuhaus, Neuveville ; M^{re} Brühari, rue de la Samaritaine.

Louis BILZ, confiseur Stalden, 133. Téléphone 4.63.

VENTE DE VALEURS

Par ordre du Président, le greffe du tribunal de la Marine vendra aux enchères publiques et au plus offrant, lundi le 16 décembre 1918, à 3 h. du jour, à son bureau à Fribourg, les valeurs suivantes :

- 3 obligations de l'emprunt hypothécaire de la Cie Berno-Letschberg-Simplon, 4 % 1908, à 500 fr.
1 obligation, ville de Zurich, 4 % 1890, à 500 fr.
5 obligations, Etat de Fribourg, 3 % 1892, à 500 fr.
1 obligation de la Cie du Gothard, 3 1/2 % 1885, à 500 fr.
5 bons de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 1918 et 1917, à 100 fr.
1 bon de la même société, 1917, à 500 fr.
6 bons de la même société, 1917, à 1000 fr.
1 obligation, dette publique de la Roumanie, 4 % 1910, à 2,500 fr.
10 obligations de la Cie des chemins de fer du nord de l'Espagne, 1870, à 500 fr.
6 obligations de la Cie générale Parisienne des Tramways, 4 % 1912, à 500 fr.
1 obligation, emprunt russe or, 4 % 1894, à 500 fr.
10 obligations, emprunt de l'Etat Russe, 4 1/2 % 1909, à 500 fr.
4 obligations, Cie de Colonisation orientale, 5 % 1918, à 500 fr.
10 obligations, Cie des chemins de fer de l'Altai 4 % 1912, à 500 fr.
13 obligations, Cie du chemin de fer du Nord-Donetz, 4 1/2 % 1908, à 500 fr.
Tous ces titres sont au porteur. Fribourg, le 8 décembre 1918. Le greffier du tribunal : L. Poffet.

ATTENTION !!!

On vendra, dès maintenant, le mercredi, au marché des Places, et le samedi, vis-à-vis de la voûte des Arcades, un grand choix de cartes de nouvel an et fantaisie aux anciens prix.

Chaque quantité de

Fûts vides

Fûts à pétrole et à huile Fûts à saindoux et à graisse Fûts à glucose et à mélasse Fûts d'extraits et couleurs Fûts à carbol et goudron ainsi que toutes les sortes de Fûts de vins et de liqueurs jusqu'à 200 litres de contenance sont toujours achetés aux plus hauts prix du jour contre paiement comptant par C. Troendlé, commerce de fûtailles Bâle 15

Vente de bétail

Pour cause de cessation de bail, il sera exposé aux enchères publiques, le jeudi 19 décembre, dès 9 1/2 heures du matin, à la ferme de Hirsy : 20 vaches portantes ou fraîches vélées, 3 génisses portantes, 5 génisses de 1 année, 2 bœufs de 18 mois, 1 bonne jument grise âgée de 11 ans, 1 jeune cheval de 4 ans, 2 truies avec leurs petits, 5 porcs à l'engrais, 1 train portante et 8 porcelets de 6 semaines, 1 brebis portante et 2 moutons. Détail plus rouge. Les conditions seront lues avant la vente. Paiement comptant. P 7526 F 6993-1508. L'exposant : Vve E. ROBIER.

DEUILS

Teinture en noir sur tous vêtements confectionnés ou défaits, en laine, soie ou coton. — Délai : 12 heures — TRICOURRIER FRIBOURGEOISE Magasin : rue des Epouses Atelier et magasin : Grand-Places, 26 Prix modérés. FRIBOURG Service à domicile.

DOMAINE A LOUER

L'hoirie X. Broillet, à Givisiez, met en location son domaine par voie de soumission, à partir du 22 février 1920. Contenance 50 acres, dont 57 1/2 d'un seul tenant, plus bâtiments d'exploitation, logement, etc. 6918-1497. (Adressez les soumissions par écrit à M. Broillet, architecte, 9, boulevard de Férolien, à Fribourg, jusqu'au 28 décembre prochain.)

UN CADEAU PRÉCIEUX POUR Noël & Nouvel An est toujours un bon et beau COMPLET, PARDESSUS ou ULSTER acheté chez KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg 34, avenue de la Gare, 34 à côté de l'Hotel Terminus. Un choix élégant et des plus variés. Avant de faire vos achats visitez nos magasins pour vous convaincre du choix immense. A qualité égale toujours meilleur marché. Grand choix EN pantalons Vestons d'hiver ET Gilets de chasse. Nos prix : 85.- 90.- 100.- 120.- 130.- 150.- Vêtements pour jeunes gens depuis 60 fr.

†
Monsieur et Madame P. Auderset-Bertschy, à Fribourg; M. et Mme Bertschy-Gumy et leurs enfants, à Otisberg; M. et Mme Chavillaz-Bertschy et leurs enfants, à Bingnis; M. et Mme Gasser-Bertschy et leur enfant, à Russy; M. et Mme Bertschy-Rohrbasser, à Russy, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame veuve Anna-Maria Bertschy
née Jungo
leur chère mère, grand-mère, belle-mère, tante, décédée à l'âge de 72 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu samedi, 14 décembre, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.
Départ de la maison mortuaire: 8 h. 1/2, Beaugard, 8.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame veuve Geneviève Schueler, à La Corbaz, et ses enfants, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine
Révérende Sœur Laure SCHUELER
décédée à Riaz, le 12 décembre, à l'âge de 24 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement a eu lieu à Riaz, le 13 décembre, à 9 h. 1/2 du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Les officiers, sous-officiers et soldats de la 111^{me} Compagnie du Bat. 16 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté camarade
Simon ANGELOZ
fusilier Cp. 111/16, de Corminboeuf
survenu à la frontière, au service du pays.
Le commandant Cp. fus. 3/16.

Les familles Pittet, à Corpataux et Magnedens, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.

Monsieur Edouard Mons, M. et Mme Hog-Mons et leurs fils, Mlle Caroline Mons, touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, expriment à tous, ainsi qu'à la société de chant de la ville de Fribourg, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Vente de bois de feu
L'Etat de Fribourg exposera aux enchères publiques dans la forêt cantonale de Belfaux, le **jeudi 19 décembre**, les lots de bois ci-après:
50 moules hêtre et sapin; 1000 fagots; 7 tas de dé; 15 tas d'éclaircie.
Rendez-vous des miseurs à 9 h., à la cabane.
Mardi 17 décembre, dans la forêt cantonale de Belfaux, près d'Ecuvillens:
30 moules de bois sec; 20 moules de quartiers et rondins; 20 tas de dé; 25 tas de lattes et de dé; 500 perches d'haricots. Rendez-vous des miseurs à l'ancienne pépinière à l'entrée du bois. Pour voir les bois, s'adresser à Pacificque Chavillaz, syndic à Ecuvillens.
L'Inspecteur des Forêts du 1^{er} Arrond.,
J. Darbellay.

CAFÉ A VENDRE
Samedi 14 décembre prochain, dès 2 h. de l'après-midi, les bois de M. Pierre Renhans mettront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles désignés par l'art. 216, 238, 237 et 238 du registre foncier de Fribourg, comprenant maison N° 223, rue de la Préfecture

Café de la Croix fédérale
L'un des meilleurs cafés de la ville, ayant forte clientèle, caves, cour, ateliers et jardin.
Les immeubles seront mis en vente en bloc.
La vente aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.
Les conditions seront lues avant les enchères et peuvent être consultées avec l'extrait du registre foncier, dès ce jour, en l'étude du notaire soussigné.
Par commission: P. Blanc, notaire.

FABRIQUE DE PLAQUES-ADRESSE
métalliques, gravure chimique, creux et relief
Tous genres et grandeurs
pour tous appareils et machines
DAUBENBERG & MEYER, ZÜRICH
Maison suisse, fondée en 1894
BUR. LAUSANNE: Ed. DENIEU, Case 7190
Etudes Davis et échantillons sur demande
Louis BOURLOZ, Repl., Fribourg

Nous avons l'avantage d'informer nos amis et connaissances de la ville de Fribourg et de la campagne que nous avons installé au
1^{er} étage de notre boulangerie,
rue de la Préfecture, 195, à Fribourg
un café-beignets
Nous pouvons servir, spécialement les samedis et jours de foire, toutes consommations chaudes et articles de boulangerie.
Se recommande,
P 7247F 6741
Familie Antenen.

Pour les fêtes
GRAND ET BEAU CHOIX
DE
Meubles fantaisie
POUR CADEAUX
à des prix avantageux
PRIÈRE DE VOIR LES VITRINES
Toujours un grand choix de salles à manger et chambres à coucher, prêtes à livrer.
Se recommande,
6934
Paul LEIBZIG
Téléphone 5.58 Bd. de Pérolles, 4

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabrique de cercueils
Rue de l'Université - Tél. 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

Avant de faire votre commande, est dans votre intérêt de demander notre catalogue. A qualité égale, toujours meilleur marché
Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Schaeffer frères
Varis, 29, Fribourg, Tél. 6.53
Chauffage central
Installations sanitaires
Nervosan
Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.
Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. Dépôt: Pharmacie G. LAPP.

AUX CHARMETTES, Pérolles, 93
Samedi 14 décembre, dès 9 h. du matin
GRANDE VENTE PUBLIQUE LIBRE
de tout le matériel de l'exploitation du Café des Charmettes et du Café de la Pisciculture, soit un très fort lot de verrerie (verres à vin, à café, à liqueurs, à sirops, litres, demi-litres, etc.), grande quantité d'assiettes, fourchettes, tasses, tables, rideaux, tableaux, armoires, un piano, un grand fourneau, un fourneau à gaz, lits, etc. Stock de vins en bouteilles, champagnes, liqueurs, sirops, Argentier divers.
M. et Mme Zimmernmann quittent de leur plein gré le café-restaurant des Charmettes pour cause de forte augmentation du loyer et ils remercient sincèrement leurs clients et toutes les sociétés pour la faveur qu'ils leur ont accordée.
P 7618 F 7055

Cuisinière
Une pension demandée bonne et sérieuse cuisinière. Bons gages.
S'adresser sous P 7538 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6979

FABRIQUE DE DRAPS
Aebi & Zinsli, à Sennwald (canton de St-Gall)
Vente directe à la clientèle privée, aux prix de fabrique. Bonne étoffe pour vêtements de dames et messieurs. Laines tricotées. Prix réduits aux personnes qui envoient des effets en laine usagés. On accepte de la laine de mouton. Echantillons franco. 6418

AVENDRE
une belle baignoire
en fond émaille, avec chauffe-bain gaz, ainsi qu'une machine à coudre cordonnier.
S'adr. à G. Derin, rue Zehring, 99.

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg
Duvets et coussins
Plumes et flumes
Couvertures laine

ON DEMANDE
une **FILLE**
pour aider au ménage.
S'ad. sous P 7665 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Livraison de bétail pour l'armée
Lundi 16 décembre
à Vuisternens-dev.-Romont, à 9 h. du matin;
à Romont, à midi;
à Vauderens, à 3 heures de l'après-midi.
Mardi 17 décembre
à Chiètres, à 8 heures du matin;
à Morat, à 9 h. 1/2 heures;
à Dondidier, à 11 heures;
à Estavayer, à 1 heure de l'après-midi;
à Granges-Marnand, à 3 heures.

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

ON DEMANDE
comme apprenti un **jeune homme**
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Bracey, maréchal, Estavayer-le-Lac. 7088

MOTEUR ELECTRIQUE
est à vendre 1 HP 220 V. III phase 50 fr. avec accessoires. 7044
S'ad. sous P 1110 E à Publicitas S. A., Estavayer.

ON DEMANDE
un **jeune homme**
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Bracey, maréchal, Estavayer-le-Lac. 7088

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

ON DEMANDE
un **jeune homme**
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Bracey, maréchal, Estavayer-le-Lac. 7088

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974

Sabots Chaussons Chaussures

Voilà les cadeaux les plus UTILES
Voyez notre offre et vous serez convaincus
que notre **CHOIX** est à même de satisfaire tous les désirs, que nos **PRIX** sont avantageux et nous avons et ferons toujours le nécessaire pour être abordables par ces temps difficiles.

Sabots	22-25	27-31	32-36	37-43
sans cout., non doublés	5.50	6.80	7.80	9.80
" " molloton	5.-	6.50	7.50	10.-
avec coutures, doublés	5.50	7.50	8.50	10.50
1 ^{re} qual., fins (2 article), avec coutures, box, doublés	7.-	6.50	9.-	8.-
	10.-	9.-	12.-	11.50
Socques bernoises	37-42	42-48	42-48	
	11.50	12.-	13.-	
" napolitaines				40-48
feutre, molleton, boucle ou lacets, avec pattelettes				13.-
Napolitains bruts	30-35	36-39	40-48	
	8.20	11.-	12.-	

CHAUSSURES POPULAIRES
boxcaif et veau ciré, pour hommes, femmes, garçons, fillettes et enfants

Pantoufles petits lacets, flanelle
Femmes 36-42 Hommes 40-47
8.- 7.50 10.-
feutre, gris ou noir, semelles feutre cuir 9.- 11.50
piqué, 1^{re} qualité, semelles cuir 10.- 12.- 13.-
différents articles pour les prix 3.50 4.50 5.50 6.50

Chaussons 1 ou 2 boucles, feutre noir, gris et drap milaine
PRIX } Femmes 36-42 9.- 11.- 12.- 13.50 14.50
 Hommes 40-47 13.- 16.- 18.-

Chaussons et bottines feutre, semelles cuir
et feutre cuir, mêmes séries, galochés cuir
pour enfants, fillettes, dames, hommes
Plus de 250 articles d'hiver différents

ENVOIS en remboursement Echange franco
Dossenbach
Aux Arcades
FRIBOURG
MORAT

AVIS
à nos déposants en carnets d'épargne avec tirelire
Les monnaies françaises de 50 cent., 1 fr. et 2 fr. à l'effigie de Napoléon III lauré, n'auront plus cours dès le 1^{er} janvier 1919. Ces pièces de monnaies pouvant se trouver dans les tirelires en mains de nos clients, nous invitons ces derniers à faire venir leur coffret d'épargne avant la date précitée.
BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG.

A LOUER
pour le 15 avril 1919
l'Hôtel du Maréchal-Ferrant
A CHARMEY
d'ancienne renommée, comprenant café et 30 chambres. Affaire d'avenir pour sérieux.
Pour les conditions, s'adresser au propriétaire, M. RINE, à Charmey (Gruyère). 7101

A VENDRE
à proximité d'une fabrique, un **café-restaurant**
bien achalandé; affaire d'avenir pour preneur sérieux.
S'adresser à Publicitas S. A., Bâle, sous chiffre F 2403 B. 7100

Vente de chédail et de mobilier
Par suite de la remise à bail de son domaine, le soussigné exposera aux enchères publiques, devant son domicile, au **Morot**, le **mercredi 18 décembre prochain, dès 10 heures**, tout son chédail consistant en une belle voiture à ressorts avec deux bancs, plusieurs chars à un et deux chevaux, un tilbury, deux et trois à chien, caisses à purin, des tonneaux, une charrette brabant, des traîneaux, des harnais pour chevaux et bétail, hache-paille, plusieurs paquets de ronce artificielle ou e-tiro, ainsi que d'autres objets. En outre, plusieurs lits complets à ressorts, commodes, tables, chaises, bancs, table de nuit, plusieurs lampes à pétrole, lanternes, machines à tricoter et à pain, une bicyclette, une passoire, divers ustensiles, une faulx, deux bonnettes de diverses dimensions et un bon chien de garde.
7097-1579
J.-B. DOUSSE.

Voyageur
est demandé par maison de nouveautés et meubles pour visiter sa clientèle du canton de Fribourg.
Adresser offres avec références et prétentions à R 1189 N à Publicitas S. A., Fribourg. 7096

OCCLUSION
A vendre 1 dingot noir neuve, très bon draps, Z 48 (Torax 90 cm. Prix 75 fr.
S'ad. sous P 7671 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7085

ON DEMANDE A LOUER
si possible dans le centre de la ville, un bon **café-restaurant**
S'adresser par écrit sous P 7685 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7090

ON DEMANDE
une bonne d'enfants (cath.), 18-20 ans, ne parlant que le français; une apprentie fille de salle de 15-17 ans;
Un **apprenti coiffeur**, de 14-15 ans, fort et robuste. Bon apprenti. S'adresser à M. Gottrich, Grand-Fontaine, 18, Fribourg.

ON DEMANDE UNE FILLE
connaissant la cuisine et un peu la couture pour les services d'un ménage de 1^{er} ordre.
S'adresser à M. Gottrich, Grand-Fontaine, 18, Fribourg.

CHICOREE
Sommes acheteurs de racines de chicoree. Adresser les offres par écrit à
PORRET & Co
rue de St-François, 22 bis Lausanne

ON DEMANDE
un **jeune homme**
fort et robuste.
S'adresser à M. Jules Bracey, maréchal, Estavayer-le-Lac. 7088

ON DEMANDE
pour très bonne famille
femme de chambre
Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.
S'adresser sous chiffres P 7668 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6974